Objekttyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **83 (1947)**

Heft 3

PDF erstellt am: **02.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

LXXXIIIe ANNÉE — No 3 25 janvier 1947

EDUCATEUR
ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE :

PARTIE CORPORATIVE : *Bulletin bibliographique.* — **Vaud :** *Comptes S.P.V.* — *Dernière heure.* — *Dans les sections ; Ste-Croix.* — *A. V. M. G. : Sortie aux Monts Chevreuils.* — **Genève :** *U. I. G. : Assurance-accidents.* — *U. I. G. - Dames : Convocation.* — *U. I. G. - Messieurs : Convocation.* — **Neuchâtel :** *Aux renitents.* — *Nouvelles des sections.* — *Rappel* — **Variété :** *Héros en herbe.*

PARTIE PÉDAGOGIQUE : Paul Aubert : *Les tendances nouvelles dans la conception et la construction des bâtiments scolaires.* — **Bibliographie.**

PARTIE CORPORATIVE

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Un collègue averti, que nous remercions bien sincèrement, nous fait remarquer que *Le souffle de la montagne,* de T. Gulbranssen (Editions Attinger), dont il est parlé page 24 du 43e fascicule de 1946 est le même ouvrage que *Les maîtres de Björndal* (Editions Marguerat) dont nous avons entretenu nos lecteurs page 11 de la deuxième feuille du 41e fascicule de 1944.

Ces changements de titres, dont on connaît d'autres exemples, sont propres à induire en erreur et risquent de faire acheter deux fois le même livre. Pour notre part, nous nous excusons de cette méprise.

A. Chevalley.

VAUD

COMPTES 1946

CAISSE GÉNÉRALE S. P. V.

Pertes et Profits (résumé)	*Pertes*	*Profits*
Cotisations actifs, auxiliaires et I. S. P. F. . .		27 486.23
Intérêts des titres		454.95
Plus-value sur titres		40.—
Administration	3 495.49	
Assur., Bulletin, S. P. R., T. F., subventions, palmes, dons et divers	23 756.05	
Bénéfice	729.64	
Balance	27 981.18	27 981.18

Bilan au 31 décembre 1946	*Actif*	*Passif*
Caisse	436.77	
Chèques postaux	1 517.56	
Titres	15 100.—	
Capital		17 054.33
Balance	17 054.33	17 054.33

Résultat de l'exercice

Capital au 31 décembre 1946	17 054.33
Capital au 1er janvier 1946	16 324.69
Bénéfice de l'exercice	729.64

Sauf E. ou O.

Montpreveyres, le 11 janvier 1947. *Le caissier : C. Meylan.*

Rapport de la Commission de vérification des comptes

Les représentants des sections d'Avenches, Cossonay et Echallens, réunis à Lausanne le 11 janvier 1947, ont vérifié les comptes de la Caisse générale.

La Commission a constaté la parfaite tenue des livres ; les sondages effectués dans la comptabilité ont démontré la parfaite concordance entre les écritures et les pièces justificatives. La commission rend hommage au travail du caissier et lui adresse ses félicitations et ses remerciements chaleureux.

En conclusion, nous proposons à l'assemblée générale :

a) d'accepter les comptes tels qu'ils sont présentés ;

b) d'en donner décharge au Comité.

W. Patthey *M. Junod* *E. Pittet*

CAISSE COOPÉRATIVE : SECOURS ET INVALIDITÉ S. P. V.

Pertes et Profits (résumé)	*Pertes*	*Profits*
Intérêts des titres et divers		747.90
Dons		230.—
Titres remboursés	3 000.—	
Versement statutaire S. P. V.		6 375.—
Immeuble		3 591.66
Plus-value sur titres		100.—
Secours et divers	2 786.—	
Administration	5 269.29	
Déficit		10.73
Balance	11 055.29	11 055.29

Bilan au 31 décembre 1946	*Actif*	*Passif*
Caisse	192.25	
Chèques postaux	20 534.22	
Titres	17 130.—	
Cédules	10 397.—	
Immeuble	196 500.—	
Hypothèque		96 857.90
Capital		147 895.57
Balance	244 753.47	244 753.47

Résultat de l'exercice

Capital au 1er janvier 1946	147 906.30
Capital au 31 décembre 1946	147 895.57
Déficit de l'exercice	10.73

P. S. La somme de Fr. 2 845.14 représentant le produit de l'Immeuble pour le 4e trimestre 1946, n'ayant pu être portée dans les comptes ci-dessus, l'exercice 1946 boucle en réalité par un bénéfice de Fr. 2 834.41.

Sauf E. ou O.

Montpreveyres, le 11 janvier 1947. *Le caissier : C. Meylan.*

PRODUIT DE L'IMMEUBLE, ALLINGES 2

pour l'année 1946

	Recettes	*Dépenses*
Produit de l'immeuble en 1946	10 099.70	
Intérêts emprunt hypothécaire		3 662.90
Impôts divers et Assurance incendie		1 184.55
Bénéfice de l'exercice		5 252.25
Balance	10 099.70	10 099.70
Somme engagée par la S. P. V.		99 642.10
Revenu net annuel		5,27 %

Montpreveyres, le 11 janvier 1947. *Le caissier : C. Meylan.*

FONDS ÉLISABETH BLANC

	Actif	*Passif*
Compte de chèques postaux	207.80	
Secours alloués		200.—
Solde versé à Caisse « Secours »		7.80
Balance	207.80	207.80

P. S. Selon décision du Comité central, le Fonds Elisabeth Blanc est annulé.

Sauf E. ou O.

Montpreveyres, le 11 janvier 1947. *Le caissier : C. Meylan.*

Rapport de la Commission de vérification des comptes

Réunie le samedi 11 janvier 1947, la Commission composée de Mlle Mosimann, Lausanne, MM. Reymond, Ste-Croix, et Leuba, Lausanne (en remplacement de M. Emile Beney, Yverdon), a examiné consciencieusement les divers comptes présentés par M. Ch. Meylan, caissier.

Un pointage sérieux a prouvé la parfaite concordance des écritures et des pièces justificatives. Les comptes sont justes et impeccablement établis. La Commission constate avec grand plaisir que, grâce aux efforts du Comité, de nombreux débiteurs de la Caisse de prêts ont fait honneur à leur signature.

En conclusion, la Commission de vérification propose à l'assemblée générale d'adopter les comptes tels qu'ils sont présentés et d'en donner décharge au caissier et au Comité central, avec vifs remerciements.

P. Reymond *E. Leuba* *D. Mosimann*

Répartition de la cotisation S. P. V.

Abonnement *Educateur*	Fr. 10.50
Versement Caisse secours	5.—
Assurance responsabilité civile	1.20
Cotisation T. F.	1.50
Solde disponible Caisse S. P. V.	2.80
	21.—

DERNIÈRE HEURE...

Tout est prêt pour recevoir les assises générales de 1947. La salle du Casino sera chauffée et accueillante. L'assemblée s'ouvrira, ainsi que promis, par une audition du Quatuor de Lausanne ; il exécutera une œuvre de Haydn et un mouvement de Schubert.

L'un des candidats, notre collègue David Aeschimann, s'est retiré de la compétition ; pour les deux places vacantes au Comité central, il reste... deux candidats : Mlle Marthe Magnenat et M. Charles Bonifay. L'assemblée décidera si, oui ou non, l'élection sera tacite.

Soyons nombreux à notre assemblée de demain dimanche, afin que le travail qui s'y fera soit utile à notre corporation et à chacun de nous.

René Rouilly.

DANS LES SECTIONS

Ste-Croix. *Sortie à skis.* Pour cause d'assemblée S. P. V., la sortie prévue pour le 26 janvier est renvoyée au 2 février. Inscriptions jusqu'au 31 janvier 1947 chez V. Lyon, instituteur, *Ependes.* Les non-membres paient Fr. 1.— d'inscription. Prendre avec soi le repas de midi. Chef de course : P.-Eug. Rochat. Départ d'Yverdon à 8 heures. L'A.V.M.G. décline toute responsabilité en cas d'accident.

ASSOCIATION VAUDOISE DES MAITRES DE GYMNASTIQUE

Dimanche 2 février 1947

Les Monts Chevreuils. — Inscriptions auprès de Ch. Vullioud, Rossinière. — Rendez-vous à la gare de La Chaudanne (pour les participants venant du bas) à 10 h. 01.

Selon le nombre des inscriptions deux groupes seront formés. Les participants ne sont pas assurés par la Société. En cas de temps incertain, se renseigner à la gare de La Chaudanne, tél. 4.65 45 (Gr. 029) le samedi à 19 h. et le dimanche dès 8 h.

Le Comité A.V.M.G..

GENÈVE UNION DES INSTITUTEURS GENEVOIS

ASSURANCE - ACCIDENTS

Avis important

Pour remédier à la marche déficitaire de notre contrat d'assurance-accidents au cours de ces cinq dernières années, la direction générale de la « Winterthour » a proposé à l'U. I. G. une augmentation uniforme de 30 % sur toutes les primes annuelles. A la suite de la discussion entre l'agence de Genève et votre délégué, les propositions de l'U. I. G. ont été adoptées par la direction, à Winterthour. A partir du 1er janvier 1947, *les taux des primes de base (lettre A) sont augmentées de 20 % ; les surprimes pour sports (lettres B, C, D, E, F), de 25 %.*

D'autre part, bien qu'on ne sache pas encore comment sera appliquée l'échelle des allocations en 1947, l'assurance couvre tous les risques, dès le 1er janvier 1947, sur la base du nouveau traitement.

Pour permettre à la « Winterthour » d'encaisser déjà maintenant les primes de 1947, les assurés recevront sous peu un bordereau provisoire dont la prime, calculée sur le traitement déclaré de 1946, sera augmentée de 20 % et arrondie au franc supérieur. Dès qu'ils connaîtront leur nouveau traitement (ce qui vraisemblablement se produira en février prochain), les assurés voudront bien l'indiquer sans tarder à notre délégué qui le vérifiera et le transmettra à la « Winterthour ». A ce moment-là, ils recevront un avenant fixant la prime définitive de 1947 et ils paieront alors le complément.

L'an dernier, il a fallu calculer le traitement de 146 assurés négligents qui n'ont pas répondu à l'avis du *Bulletin.* Pourtant, on comprendra aisément que se mettre en règle avec l'assurance c'est éviter une surprise désagréable au moment d'une retenue de traitement pour absence due à un accident, c'est sauvegarder ses droits en accomplissant un léger devoir.

Pour tous autres détails concernant l'augmentation des primes d'assurance, on peut se renseigner soit auprès de l'agence générale, Boulevard du Théâtre, soit auprès de M. Ed. Gaudin, Servette 34, tél. 2 30 73, mais aucune modification ne sera acceptée par la compagnie si elle n'a pas été visée par le délégué de l'U. I. G. *Ed. Gaudin.*

U. I. G. - DAMES

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

mercredi 29 janvier à 16 h. 45, « A la Marquise », Rond-Point.

Ordre du jour :

Crise ministérielle.

U. I. G. - MESSIEURS

Les membres de la section sont convoqués en

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Mercredi 29 janvier 1947, à 17 heures, au Restaurant du Coq d'Or, rue Pierre Fatio 19.

Ordre du jour :

1. Lecture du procès-verbal.
2. Mutations. Communications du Comité.
3. Notes de travail (suite de la discussion).
4. Propositions individuelles.

Le Comité.

NEUCHATEL

AUX RENITENTS

Chers collègues,

Vous êtes quelques-uns, tous de la même section, qui refusez votre concours.

Le C. C. vous a demandé une cotisation supplémentaire de cinq francs qui devait lui permettre de boucler honorablement les comptes de l'année écoulée. Cinq francs... par le temps qui court, c'est le prix d'une bouteille de 45 ou d'une tasse de thé avec petits fours. Peu de chose, en vérité. Et pourtant, cette somme minime, vous la refusez à votre société.

La mesure, dites-vous, n'est pas réglementaire ; les cotisations doivent être décidées par l'assemblée générale. C'est exact : l'assemblée générale ou, plutôt, l'assemblée des délégués fixe, chaque année, la cotisation ordinaire, suffisante pour une époque normale.

Mais vivons-nous des temps normaux ? Et votre comité pouvait-il prévoir tous les aléas du chemin ? Pouvait-il prévoir, par exemple, les frais de séances, déplacements, etc., nécessités par la demande d'une allocation d'automne ? Pouvait-il se dérober quand son concours fut sollicité en faveur des malheureuses victimes de la guerre ? Etait-il possible d'estimer à l'avance la quote-part des frais du congrès de Delémont, d'évaluer, en un mot, toutes les dépenses extraordinaires d'une année fertile en événements ? Poser ces questions, c'est, nous semble-t-il, y répondre.

Assemblée générale, dites-vous. Assemblée spéciale donc ? Le déplacement seul vous eût coûté plus que la somme que vous prétendez épargner !

Le C.C. a consulté les sections. Trois d'entre elles se sont déclarées d'accord à l'unanimité, deux à la majorité ; une seule formule des critiques se réfère aux statuts ! Que vous êtes devenus orthodoxes, chers collègues !

Mais vous réfléchirez encore. Vous vous demanderez quel serait le montant de la cotisation annuelle à payer au syndicat S. P. N. que d'aucuns préconisent. Et quand vous aurez, sans parti pris, « reconsidéré la situation », vous reviendrez peut-être sur votre décision.

S. Z.

NOUVELLES DES SECTIONS

C'est le moment des séances administratives. Une partie des sections ont déjà procédé à l'élection ou à la réélection de leur comité. Pour répondre à des vœux exprimés nous donnons ci-dessous la liste des présidents actuellement en fonctions ; nous ferons part plus tard des changements qui pourraient encore intervenir :

1. Section de Neuchâtel, président : *Fritz Humbert-Droz,* La Coudre.
2. Boudry : *Mlle Nelly Kramer,* Colombier.
3. Val-de-Travers : *Philippe Lebet,* Buttes.
4. Val-de-Ruz : *Marcel Calame,* Malvilliers.
5. La Chaux-de-Fonds : *Willy Zwahlen,* La Chaux-de-Fonds, Jaquet-Droz 37.
6. Le Locle : *Willy Guyot,* Le Locle, Raya 7.

RAPPEL

Nous rappelons à nos collègues. aux jeunes notamment. les assurances collectives, *Accidents* et *Responsabilité civile,* contractées par la S. P. N. à des conditions particulièrement avantageuses pour les assurés. Les présidents de section ou le bulletinier fournissent tous les renseignements utiles, ainsi que les formules d'adhésion.

S. Z.

VARIÉTÉ

HÉROS EN HERBE

Poum est monté mes trois étages pour m'apporter du pain et un journal. Il a reçu, pour sa peine, un petit chocolat.

Et il est descendu comme une flèche en sifflant : « Avec les pom... pom, avec les pom... pom, avec les pompiers ! » Si bien qu'il a manqué une marche et qu'il est tombé. Cris désespérés, arrêt et silence, puis nouveau départ, sans musique, mais tout sanglotant et larmoyant.

Quand je suis sortie de chez moi, un peu plus tard, j'ai vu sur l'escalier des gouttes de sang et le papier du chocolat. En dépit de sa détresse et de sa souffrance, Poum n'avait eu garde d'oublier la consolation...

* * *

Boubi aime beaucoup l'école, bien qu'il ait en horreur les exercices de solfège et le dentiste scolaire. Le solfège revient au programme deux fois par semaine. Ce n'est rien quand il est collectif : on peut toujours avoir l'air de chanter en frappant ses mains en cadence pour marquer la mesure. Mais, quand il faut chanter seul, c'est un double supplice. La maîtresse gronde et les camarades se moquent.

La corvée du dentiste revient plus rarement. Un beau matin, la maîtresse distribue des cartes roses à quelques élèves et en route chez le dentiste ! On rencontre des enfant qui pleurent, leur mouchoir plein de sang sur la bouche. On en entend d'autres qui crient... Ce n'est guère engageant. Et puis, il y a la roue, tous les petits instruments...

Ce matin, au moment où commençait la leçon de solfège (on devait mettre des notes en vue du bulletin), quelqu'un a frappé à la porte. C'était l'assistante du dentiste qui réclamait des clients, la salle d'attente étant vide. Du seuil de la porte, la maîtresse a demandé : « Qui veut aller chez le dentiste ? » Tout le monde a baissé le nez d'un air très absorbé. Pas une main ne s'est levée. Si, pourtant, celle de Boubi : « Moi, a dit héroïquement le gosse ! » Il venait de penser au solfège. Entre deux maux, ne faut-il pas choisir le moindre ?

M. Matter-Estoppey.

PARTIE PÉDAGOGIQUE

LES TENDANCES NOUVELLES DANS LA CONCEPTION ET LA CONSTRUCTION DES BATIMENTS SCOLAIRES

Avant de faire établir les plans des nouveaux bâtiments scolaires que lui impose l'augmentation de la population enfantine, la Direction des Ecoles de la ville de Lausanne a chargé M. Paul Aubert, inspecteur scolaire, d'une enquête à Zurich et à Bâle pour constater sur place les progrès réalisés ces dernières années dans l'architecture scolaire et l'aménagement des classes et des préaux.

Le rapport que M. Aubert a présenté à l'autorité lausanncise nous a paru capable d'intéresser tous nos collègues fort peu renseignés, en général, sur les constructions scolaires récentes.

Jusque vers la fin du premier quart de ce siècle, les écoles ont été bâties essentiellement en fonction de principes architecturaux qui mettaient au premier rang le souci du monumental et de la belle apparence extérieure. Les nécessités pratiques de l'enseignement et les besoins particuliers, si divers selon les cas, de l'école ne jouaient qu'un rôle secondaire dans l'édification des bâtiments scolaires. L'architecte d'alors établissait ses plans sans beaucoup s'informer des avis du pédagogue et de l'hygiéniste scolaire. Depuis une vingtaine d'années, on a compris que la conception du bâtiment d'école doit dépendre avant tout du but particulier de ce bâtiment, cela d'autant plus que l'école se transforme et se développe, que les méthodes actives se répandent de plus en plus et que les progrès de la pédagogie, de l'hygiène, de l'éducation physique et des œuvres sociales de l'enfance ont créé beaucoup d'exigences inconnues autrefois. De ces données nouvelles, jointes aux possibilités architecturales offertes par les techniques et les matériaux modernes, sont nées, un peu partout, en Suisse et à l'étranger, de belles écoles, bien adaptées à leur destination et répondant aux désirs de ceux qui sont responsables de l'éducation intellectuelle et physique de la jeunesse. A Lausanne, l'Ecole des métiers, l'Ecole primaire de Bellevaux, l'Ecole enfantine de l'Avenue Dapples et surtout le Collège plus récent des Croix-Rouges sont des exemples intéressants de cette évolution de l'architecture scolaire.

Parallèlement, **le mobilier scolaire s'est modifié.** On a définitivement abandonné la table inclinée et le banc plat formant un tout rigide et inconfortabe pour créer des tables et des chaises en tenant mieux compte des lois de la croissance et de la physiologie de l'enfant. Le remplacement du banc à deux places par la chaise individuelle confortable représente un progrès matériel considérable dans l'aménagement de nos classes. Dans les classes enfantines où chaque enfant a non seulement sa petite chaise, mais aussi sa petite table individuelle, l'adoption de ce mobilier moderne a permis de changer complètement l'ambiance de la classe. En effet, disposé de vingt manières diverses (par groupes, par familles, en demi-cercle, etc.) le mobilier s'adapte à la

vie de la classe et devient un moyen qui facilite l'emploi des méthodes actives alors que l'ancien mobilier, lourd et rigide, l'entravait. Ce que nous disons du mobilier est vrai pour tout ce qui concerne le bâtiment d'école et ses installations, qu'il s'agisse de l'éclairage naturel et artificiel, des revêtements des murs et du sol, de l'aménagement de locaux spéciaux, des installations sanitaires, etc. : tout doit être pensé pour créer un milieu qui favorise au maximum le travail scolaire et le développement harmonieux de l'enfant.

Le grand bâtiment scolaire

Toutefois, jusqu'aux années qui ont précédé la dernière guerre, on en est généralement resté dans les villes, sauf quelques exceptions d'avant-garde, au principe du *grand bâtiment scolaire,* de conception moderne et rationnelle, permettant d'accumuler dans une construction unique des locaux à destination très diverse, classes enfantines, classes primaires pour élèves de tous âges, locaux pour l'enseignement ménager, salles de dessin, de travaux manuels, de chant, etc.

Les Allemands avaient poussé très loin ce système de grands bâtiments scolaires à destinations multiples et l'on pouvait voir à Berlin et à Hambourg, par exemple, des constructions scolaires gigantesques, minutieusement étudiées dans leurs détails, pouvant contenir jusqu'à 3000 enfants. (Je ne sais ce qu'il en reste maintenant.)

Sans aller jusqu'à l'école « mammouth » des Allemands, école qui répondait à leur goût du colossal et à leur instinct grégaire, on s'en est généralement tenu, dans nos villes, aux bâtiments groupant de 20 à 30 classes, plus les locaux accessoires. Cette solution présente des avantages pratiques indéniables. Elle permet de réduire le prix de revient de la construction et les frais d'exploitation en faisant profiter un grand nombre de classes des mêmes services (conciergerie, chauffage, locaux spéciaux, douches, bibliothèque, collections d'enseignement, etc.). Au point de vue pédagogique, la présence de toutes ces possibilités réunies en un même lieu est aussi un avantage, de même que la présence de classes parallèles d'enfants du même âge permet d'équilibrer les effectifs et facilite l'organisation scolaire.

Pourtant, le système du grand bâtiment scolaire à nombreuses classes est de moins en moins en faveur dans les villes de Berne, Bâle et surtout Zurich où l'on est à l'avant-garde dans le domaine des constructions scolaires. Pourquoi cela ? *Parce que notre école continue d'évoluer, qu'elle se trouve en face de tâches éducatives et sociales accrues et qu'elle entend se fonder toujours mieux sur la connaissance de l'enfant.* Ces idées ne peuvent manquer d'avoir leurs répercussions sur l'architecture scolaire.

Le bâtiment d'école conçu pour l'enfant

Après avoir passé de l'époque où le bâtiment d'école s'est construit selon des principes en quelque sorte indépendants des besoins de l'école au stade plus récent où l'on a cherché à concevoir l'école en fonction directe des nécessités de l'enseignement et de l'organisation scolaire,

nous en arrivons maintenant à l'école conçue pour l'enfant, c'est-à-dire qu'en plus des éléments dont on a justement tenu compte jusqu'à maintenant, il faut encore que la maison d'école, par sa structure, son aspect et ses installations, puisse contribuer à l'éducation sociale, morale et esthétique de l'enfant. On se rend compte que la trop grande école, à apparence d'usine ou de caserne, n'est pas à la mesure de l'enfant, qu'elle l'écrase par ses dimensions et son impersonnalité. La concentration de trop nombreuses classes dans le même bâtiment nuit au calme et à la discipline générale. En outre, la présence de classes aussi dissemblables que les classes enfantines et des classes ménagères ou des classes de garçons de dernière année dans la même école est un facteur de désordre et de bruit ; ces classes ayant des horaires très différents, elles se gênent mutuellement. L'utilisation des mêmes corridors, des mêmes vestibules et des mêmes préaux par des élèves très petits et très grands est aussi une cause de dangers. Enfin, la réunion de toutes les classes dans des bâtiments uniques oblige les élèves, surtout les plus jeunes, à faire de trop longs parcours, ce qui n'était pas un inconvénient majeur autrefois, mais ce qui en est devenu un depuis que la circulation présente de si grands dangers, surtout pour les jeunes enfants.

Le pavillon scolaire

Ce sont là des raisons pour lesquelles on en arrive maintenant à limiter les dimensions et la destination des bâtiments d'école. Le mot d'ordre est devenu celui-ci : des écoles pas trop grandes, mais plus nombreuses, réparties aussi judicieusement que possible dans l'ensemble de l'agglomération urbaine. De là est née la conception des *pavillons scolaires* où les classes ont un caractère plus familial, plus intime, mieux à l'échelle de l'enfant. Donnant directement sur des cours spacieuses où gazons et verdure occupent une grande place, chaque classe peut poursuivre son travail dans une atmosphère calme et sereine, de grandes baies vitrées permettant de donner l'enseignement presque complètement en plein air toutes les fois que le temps le permet. Des écoles de ce genre ont été construites à l'étranger parmi lesquelles il faut citer celle de Suresnes (banlieue de Paris) où le mélange intime des verdures d'un parc et des petits pavillons vitrés représente une réussite remarquable. En Suisse, l'*Ecole du Bruderholz, à Bâle,* construite en 1939, est un exemple magnifique et quasiment parfait de l'école-pavillon moderne. Malheureusement, l'édification de telles écoles se heurte à de grosses difficultés matérielles. Ainsi, l'école du Bruderholz, qui comprend trois pavillons de quatre locaux chacun, plus un quatrième pavillon contenant une salle de jeux et un cinquième pour la salle de gymnastique, le tout réuni par des portiques couverts, occupe avec les terrains de jeux et les divers préaux une superficie totale de 16 000 m². Toutes les constructions sont en rez-de-chaussée. Les pelouses, jardins, arbres et massifs sont entretenus par deux jardiniers attachés en permanence à l'école, dont la construction est revenue, y compris le mobilier, mais sans le terrain, déjà propriété de la ville, à environ un million de francs, prix de 1939. Le bâtiment est actuellement occupé par sept classes primaires

de petits et deux classes enfantines, les autres locaux servant de salle de couture, de réfectoire et de garderie d'enfants. Il est clair que seule une ville disposant de possibilités financières considérables peut s'offrir une pareille installation scolaire. Il semble donc bien que le système des pavillons multiples avec tous les locaux au niveau du sol, disséminés dans un beau parc, ne puisse pas se généraliser. C'est d ailleurs l'avis des spécialistes de Bâle et Zurich qui reconnaissent que le manque de terrains suffisants et les frais considérables ne permettent pas d'adopter cette solution dans toute son orthodoxie et dans tous les cas où l'on a besoin de nouvelles écoles.

Le bâtiment à deux étages

Mais, comme le système des pavillons est extrêmement intéressant et qu'il représente, en tout cas pour les écoles enfantines et primaires, un incontestable progrès, on adopte maintenant un système mixte qui s'efforce de conserver, au moins en bonne partie, les avantages des écoles à pavillons tout en les conciliant avec les données plus économiques du bâtiment unique où se trouve concentré un important groupement scolaire. Ce système mixte se présente donc sous la forme de bâtiments d'école de dimensions relativement restreintes comptant deux étages sur rez-de-chaussée au maximum et ne réunissant pas plus d'une douzaine de classes, avec leurs locaux accessoires. De plus, sans aller jusqu'au système des pavillons nettement séparés, on s'efforce cependant de s'inspirer de ce principe en compartimentant le bâtiment en plusieurs sections, avec entrées et préaux différents, de façon à éviter les inconvénients multiples des grandes concentrations d'enfants.

C'est ce *compromis,* qui tend à concilier les exigences pédagogiques les plus modernes avec les contingences plus ou moins impératives de terrain et d'argent, que les autorités ont adopté à Bâle pour l'école actuellement en construction au *Niederholz* et à Zurich pour la plupart des écoles bâties depuis 1939, parmi lesquelles l'*Ecole du Kornhausbrücke* et celle de *Fluntern* représentent des réussites particulièrement heureuses.

Si nous faisons le point, voici donc comment peuvent se résumer les tendances les plus actuelles et les mieux étudiées dans le domaine des constructions scolaires :

1. Bâtiments de dimensions relativement restreintes, comportant au maximum douze classes et quelques locaux accessoires, le tout autant que possible dans un cadre naturel calme et reposant. Salle de gymnastique et place de jeux attenantes.

2. Structure compartimentée du bâtiment qui comprend des ailes ou même des pavillons, de façon à s'inspirer dans toute la mesure où le terrain le permet du système pur des pavillons scolaires.

3. Grande importance architecturale et pratique attachée aux portiques et préaux couverts où les élèves peuvent s'ébattre par le mauvais temps.

4. Séparation des préaux et des cours de façon que des enfants d'âges très différents ne se trouvent pas ensemble. Partage harmonieux

des surfaces disponibles en parties dallées ou goudronnées, pour le mauvais temps, et parties gazonnées avec beaucoup de verdure (massifs de fleurs, arbustes, arbres, petites pièces d'eau, etc.). Abandon complet du système de l'ancien préau unique, vaste, nu, uniforme, sans ombre et sans fraîcheur en été, où des centaines d'écoliers, grands et petits, font leur récréation dans le bruit et la cohue, ce qui a pour résultat final d'exciter et d'énerver les enfants bien plus que de les calmer et de les reposer.

5. Locaux de classes construits et orientés de manière que l'air et la lumière puissent y entrer à profusion. Grands vitrages permettant de réaliser autant que possible l'école en plein air sur place toutes les fois que le temps le permet. Revêtements et teintes des parois et des planchers conformes aux exigences de l'hygiène.

6. Aménagement et mobilier des classes s'adaptant aux exigences de l'école active. Tables et chaises individuelles de hauteur réglable pour toutes les classes. Armoires et places suffisantes destinées aux livres, collections et matériel d'enseignement.

7. Importance considérable apportée à l'aspect de l'école, à la décoration des locaux, corridors, vestibules et préaux. Il faut que l'école soit jolie, accueillante, confortable. Il faut que l'enfant s'y trouve chez lui, dans une atmosphère presque familiale, chaude et sympathique, dans un cadre où tout ce qu'il voit doit lui paraître aimable et beau. La belle école, l'école de bon goût, joliment décorée, n'est pas un luxe, mais c'est une maison qui, par l'exemple qu'elle montre et l'ambiance qu'elle crée, contribue efficacement à l'éducation morale, spirituelle et esthétique de l'enfant. La maison d'école d'aujourd'hui veut être la maison que l'enfant aime parce qu'il la trouve belle et qu'il s'y sent heureux.

Quelques notes sur les bâtiments scolaires les plus récents de Bâle et Zurich

Avant de présenter ces quelques notes, il est intéressant de remarquer que sur trois points, au moins, le bâtiment scolaire le plus moderne de Lausanne, le Collège des Croix-Rouges, n'est pas dépassé et demeure à l'avant-garde. Il s'agit, en particulier, du système de fenêtres automatiques et des petites galeries de classe, du chauffage par le sol qui est hygiénique, très économique et qui permet la suppression des radiateurs encombrants, et enfin des revêtements en faïence des corridors qui se révèlent, tant au point de vue propreté qu'au point de vue esthétique, ce qu'on a trouvé de mieux pour des escaliers et corridors d'école. Notons encore que, chose inattendue, les écoles de Bâle et Zurich, même les plus récentes, n'ont pas encore réalisé le progrès déjà très répandu chez nous du vestiaire fermé pour chaque classe. On trouve encore dans ces bâtiments ultra-modernes des patères tout le long des corridors, ce qui fait l'effet d'un anachronisme assez surprenant. Cette réserve faite, il faut dire bien vite que ces bâtiments sont conçus avec un goût, un sens pratique des besoins de l'enseignement et des besoins de l'enfant qui en font, à peu de choses près, de véritables modèles de construction scolaire.

Ecole du Bruderholz à Bâle

Cette école, dont nous avons déjà donné les caractéristiques essentielles au début de cette étude, est la plus moderne de Bâle. C'est actuellement, à notre connaissance, l'exemple le plus typique du système à pavillons, que l'on puisse voir en Suisse (voir revue « Werk », numéro de juin 1943, article de A. Roth).

Les classes enfantines, presque carrées, sont ravissantes avec leurs plafonds boisés aux petites poutres apparentes, à croisillons. Le sol est revêtu de linoléum. Une paroi, entièrement boisée, contient de nombreux placards sur toute sa longueur. Dans une autre paroi se trouve aménagé, à hauteur d'enfant, un placard avec glaces coulissantes, d'environ 4 m. de longueur sur 60 cm. de hauteur et 40 cm. de profondeur, pour l'exposition de petits objets d'enseignement, de livres d'images ouverts, de dessins confectionnés par les petits, etc. La troisième paroi est couverte de tableaux noirs à l'usage des enfants et de vastes panneaux d'affichage, tout cela dans le style des boiseries qui sont d'une teinte claire et naturelle.

Dans les classes primaires, signalons des tableaux noirs supplémentaires coulissants, formant portes de placards sur la grande paroi opposée aux fenêtres. Immédiatement au-dessous de ces tableaux noirs se trouve une niche horizontale de 5 m. de longueur sur environ 40 cm. de hauteur et de profondeur, entièrement revêtue de faïences, à destination des sacs d'école. Les planchers sont partout recouverts de linoléum et les plafonds sont en pavatex.

Le dallage des corridors est constitué par de jolis petits carreaux brun-rouge, d'environ 20 cm. sur 10 cm., reliés par des joints noirs.

Dans tous les locaux de classe et dans les W. C., lave-mains de faïence surmontés d'une petite glace.

Le préau des classes enfantines, coquet et pittoresque, est agrémenté de fosses à sable et d'une petite piscine avec des « golfes » qui font la joie des petits. Devant chaque classe primaire, le préau est dallé de pierres plates avec joints de gazon. Partout, profusion de verdure, d'arbustes et d'arbres. A part les espaces dallés, on ne trouve que du gazon et pas un mètre carré goudronné ou cimenté. Sous les portiques couverts, précieux surtout par le mauvais temps, on retrouve le même dallage en petits carreaux rouge-brun que dans les corridors. Signalons encore que plusieurs sculptures en bronze, représentant des animaux, agrémentent le parc-préau tandis que des peintures artistiques ou des tableaux de valeur décorent corridors et salles d'école.

Ecole Gottfried Keller, Bâle

Cette école, très grande (25 classes, plus de nombreux locaux accessoires), a été ouverte en 1936. Elle date encore de l'époque des grandes casernes scolaires, mais elle est déjà remarquable par l'aménagement de la salle de chant (18 m. x 9 m.), de la salle de dessin et des vestibules centraux qui sont aménagés, meublés et décorés comme ceux d'un hôtel de bon goût, cossu et confortable.

Notons que cette école a couté Fr. 3 500 000.— en 1936 et que son prix de revient actuel se monterait, selon les estimations de l'architecte de la ville de Bâle, à plus de sept millions de francs.

Ecole du Kornhausbrücke à Zurich

Ce bâtiment, construit en 1942, compte dix classes primaires, une classe enfantine et divers locaux accessoires, dont une salle de chant, une salle de couture, un réfectoire et une salle des maîtres dans une aile formant pavillon.

La classe enfantine, avec son joli préau agrémenté d'une pergola pleine de verdure et de fleurs, est tout à fait isolée du reste de l'école. La salle, entièrement boisée, est aménagée à peu près comme celles du Bruderholz, à Bâle. Signalons deux parois entièrement utilisées par des placards, des armoires, des vitrines, et dans leur partie inférieure, par des tiroirs à l'usage des enfants.

Le réfectoire scolaire, avec ses boiseries aux teintes claires et ses tables de quatre ou six places, se présente comme une très jolie salle de restaurant conçue dans le style rustique moderne.

Les locaux des classes primaires (sol revêtu de linoléum, plafond de pavatex blanc) comprennent tous des tableaux noirs coulissant avec placard derrière, une longue niche de faïence pour les sacs d'école et un placard vitré à glaces coulissantes pour les petites expositions scolaires qui jouent un si grand rôle dans la pratique de l'école active.

Inutile d'ajouter que le préau est agrémenté de beaucoup de feuillages et de verdure, de parties dallées et gazonnées, de massifs de fleurs et de sculptures de bronze.

Les installations sanitaires du bâtiment sont particulièrement soignées, de même que la décoration picturale des murs qui a été confiée à d'authentiques artistes.

Ecole Fluntern à Zurich

Ce bâtiment date aussi de 1942. Il comprend douze classes dans un pavillon de deux étages séparé en deux compartiments. Une autre partie du bâtiment abrite tous les locaux accessoires tandis que la magnifique classe enfantine et son vestibule forment une sorte de pavillon à part.

On retrouve dans tous les locaux à peu près les mêmes détails d'aménagement qu'à l'école du Kornhausbrücke.

Quant au préau, divisé en quatre parties et formant un ensemble parfait avec le portique couvert et le bâtiment, c'est un véritable chef-d'œuvre avec ses arbustes et ses fleurs, sa pergola, sa pièce d'eau, ses petits sentiers, son rond-point ombragé, ses fontaines artistiques et ses cabinets de verdure. Presque un préau de contes de fée !

Le tout donne une impression de bon goût, d'établissement à la fois cossu, charmant et accueillant. C'est une petite merveille qui est revenue, y compris la salle de gymnastique et le beau terrain de jeux, à 2 300 000 francs en 1942.

Pavillon « Auf der Egg », Wollishofen (Ville de Zurich)

Ce pavillon scolaire, très original, a été achevé en 1946. Il comprend trois classes, une salle de couture, une salle des maîtres et un préau couvert. Cette pièce, très moderne de conception, se présente comme une pittoresque ferme, tout en bois, au milieu d'un verger rustique. Dans le genre « heimelig », très soigné jusque dans ses moindres détails, c'est un véritable bijou que tous ceux qui se proposent de bâtir une nouvelle école à la campagne ou à la montagne devraient aller voir.

Mobilier scolaire

Dans tous ces bâtiments modernes (à Bâle comme à Zurich), le mobilier adopté est le modèle « Embru », tables à deux places à hauteur réglable et chaises individuelles également réglables. Dans les classes enfantines se voient plusieurs modèles différents qui vont de la table individuelle à la table carrée avec une place sur chaque côté. On voit aussi quelques tables rondes et ovales pour les petits. La table individuelle n'est pas encore adoptée pour les classes primaires, et pourtant il est certain que les méthodes qui portent l'accent sur le travail individuel et les procédés d'école active exigeront de plus en plus la table pour chaque élève.

C'est d'ailleurs ce qu'on a déjà compris à Genève où M. Dottrens, sauf erreur, a introduit le mobilier individuel dans toutes les classes de l'école expérimentale du Mail.

En guise de conclusion...

Une chose qu'on ne voit pas encore, non plus, mais qui certainement apparaîtra dans un avenir prochain, ce sont des classes possédant chacune un petit local particulier réservé aux travaux personnels des élèves. On y trouverait une ou deux tables à dessin, un ou deux établis à bricolage, un petit laboratoire pour les élèves, des armoires pour le matériel, une bibliothèque de documentation, un fichier, etc. Peut-être sera-ce sur ce point les écoles de Romandie qui montreront la voie à celles de nos amis de Bâle et Zurich ?

Paul Aubert.

BIBLIOGRAPHIE

Enseignement individuel et travail par équipes, par M. Mory, inspect. primaire. Edit. Bourrelier et Cie, 55, rue St-Placide, Paris 6e. — Prix : 55 fr. fr.

L'auteur examine successivement comment on peut, par un enseignement vraiment sur mesure, tenir compte des individualités et développer au maximum les aptitudes personnelles ; puis comment le travail en équipes donne l'habitude de la vie sociale, de la coopération et de l'entraide.

Cet ouvrage sera un guide précieux pour les maîtres, débutants ou non, désireux de mettre en pratique dans leurs classes les méthodes nouvelles qui les rendront tout à fait vivantes, et leur permettront d'unir dans la vie scolaire enseignement et éducation.

Geographica Helvetica

Revue Suisse de Géographie et d'Ethnographie
Schweizerische Zeitschrift für Länder- und Völkerkunde
Rivista Svizzera di Geografia e d'Etnografia

La première année est complète. Le premier numéro de 1947 vient à paraître. Prix d'abonnement par an (4 numéros) **Fr. 8.-.**

KÜMMERLY & FREY - ÉDITIONS GÉOGRAPHIQUES BERNE

BON

POUR UN **CATALOGUE GÉNÉRAL** DES GRANDS MAGASINS **INNOVATION** S. A. LAUSANNE

Consultez-le pour tous vos achats!

IL VOUS OFFRE UNE SÉLECTION DE PLUS DE **4000 ARTICLES** DE QUALITÉ À DES PRIX TRÈS ÉTUDIÉS

Nom _____

Adresse _____

SOCIÉTÉ VAUDOISE DE SECOURS MUTUELS

COLLECTIVITÉ S. P. V.

Êtes-vous assuré contre la maladie?

Demandez sans tarder tous renseignements à

M. F. PETIT

Ed. Payot 4 Lausanne Téléphone 3 85 90

Pour combinaisons maladie-accidents-tuberculose etc.

Winterthur Accidents

Société Suisse d'Assurance contre les Accidents à Winterthur

Conditions de faveur pour membres de la Société Pédagogique de la Suisse Romande contractant des assurances accidents individuelles et de responsabilité professionnelle.

Pianos occasions

Grand choix à l'état de neuf avec garantie

205

E. KRAEGE

ACCORDEUR RÉPARATEUR SPÉCIALISTE

Avenue Ruchonnet 5
à 100 mètres Gare C. F. F.
LAUSANNE Tél. 3 17 15

La craie blanche avantageuse de forme conique pour écoles. Livrée dans nos nouveaux emballages sans sciure et protégée contre la poussière.

PLÜSS-STAUFER SA
OFTRINGEN

ECOLA

6 Bibliothèque
Nationale Suisse
B e r n e

J. A. — Montreux

ECOLES NORMALES DU CANTON DE VAUD

Examens d'admission en 1947

Ils sont fixés du 12 au 15 mars et du 31 mars à 14 heures au 3 avril. Inscriptions auprès du directeur jusqu'au 28 février à 18 heures. Pour les conditions d'admission, le programme et les pièces à produire, voir la «Feuille des avis officiels» du 24 janvier ou le «Bulletin officiel du Département de l'Instruction publique» de janvier-février que reçoit tout membre du corps enseignant primaire.

Châtel-St-Denis

Station idéale pour courses scolaires à ski
Sur annonce : rabais sur les deux monte-pentes
qui fonctionnent en permanence

BUREAU OFFICIEL DE RENSEIGNEMENTS, TÉLÉPHONE 5.90.35

GAIN ACCESSOIRE

intéressant est offert à instituteurs pouvant s'occuper de l'acquisition d'annonces. **Renseignements auprès du Service de Publicité de l'Educateur c/o Imprimerie Nouvelle, Montreux.**

La Banque Cantonale Vaudoise

à Lausanne, ou ses agences dans le canton, reçoit les dépôts de sa clientèle et voue toute son attention aux affaires qui lui sont confiées.

165 c

MONTREUX, 1er février 1947 LXXXIIIe année – N° 4

DIEU • HUMANITÉ • PATRIE

ÉDUCATEUR
ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables :
Educateur : André CHABLOZ, LAUSANNE, Clochetons 9
Bulletin : G. WILLEMIN, Jussy.
Administration et abonnements :
IMPRIMERIE NOUVELLE CH. CORBAZ S. A., MONTREUX, Place du Marché 7, Tél. 6.27.98
Chèques postaux II b 379
Responsable pour la partie des annonces : Administration du « JOURNAL DE MONTREUX »

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL : Suisse Fr. 10.50 ; Etranger Fr. 12.—

Supplément trimestriel : Bulletin bibliographique

80 % des maladies

pénètrent dans l'organisme par la bouche et le nez.
Comment faut-il barrer la route aux microbes?

Sucez une pastille **Formitrol** chaque fois que vous êtes exposé à la contagion, c'est-à-dire à l'école, au spectacle, dans la rue, dans les magasins, en un mot partout où il y a de la foule.
Les pastilles **Formitrol** aseptisent les voies respiratoires supérieures d'une façon on ne peut plus agréable et parfaite.

FORMITROL

désinfecte la bouche et la gorge

En vente dans les pharmacies

Dr A. WANDER S. A., BERNE

La Banque Cantonale Vaudoise

à Lausanne, ou ses agences dans le canton, reçoit les dépôts de sa clientèle et voue toute son attention aux affaires qui lui sont confiées.

165 c

La craie particulièrement tendre répondant à tous besoins. Livrée dans nos nouveaux emballages sans sciure et protégée contre la poussière.

PLÜSS-STAUFER SA
OFTRINGEN